

COOPÉRER



Plus de **solidarité**

Les stocks alimentaires dépendent de l'agriculture. Cette évidence a vite été saisie dès le début du confinement au printemps 2020. Les questions de souveraineté alimentaire et de sécurité des approvisionnements ont fortement émergé dans le débat politique.

Rapidement l'attention s'est tournée vers l'amont des exploitations agricoles. La crise sanitaire a mis en lumière la forte interdépendance entre l'activité agricole et celle des secteurs économiques fournissant les biens et services dont elle a besoin au quotidien.

La coordination régulière entre les acteurs de cette « deuxième ligne » et ceux du premier maillon de la chaîne alimentaire a permis d'assurer sans rupture toute la logistique : de la production agricole à l'alimentation de la population.

Pour les solutions de protection des cultures, indispensables aux agriculteurs, l'UIPP a assuré le lien avec les sites de production de ses adhérents et contribué activement à l'effort collectif. Cette coordination et solidarité amont-aval, facteur de résilience pour l'agriculture française, mérite de perdurer encore longtemps.

Selon Jaurès, « il faut aller à l'idéal en passant par le réel ». C'est exactement pour cela que l'évolution des pratiques agricoles doit se faire via un travail en étroite collaboration avec ceux qui pratiquent au quotidien, les agriculteurs.

Depuis de nombreuses années, l'industrie phytopharmaceutique s'emploie ainsi à remettre les agriculteurs au centre de ses démarches de progrès, que ce soit pour la protection des opérateurs, en développant une nouvelle génération d'EPI issus de réflexions avec les agriculteurs, en faisant évoluer ses étiquettes suite à l'analyse des retours utilisateurs et la co-construction des nouveaux modèles, ou en développant un réseau de ruchers d'observation en milieu agricole, Agrapi, intégrant à la fois apiculteurs et agriculteurs.



Plus de **collaboration**

Plus d'**expertise**

Le rôle de représentation, d'interaction avec les différentes parties prenantes et d'analyse est au cœur des missions d'une organisation professionnelle.

Pour le secteur de la protection des plantes, le cadre réglementaire et le champ de l'expertise scientifique sont à la fois très vastes et très élevés. Sollicitée fréquemment pour des éclairages techniques, l'UIPP dispose d'une solide expertise qu'elle met au service de tous ceux qui la sollicitent : Pouvoirs publics, membres de la représentation nationale, organismes scientifiques, acteurs économiques, organisations professionnelles,

Ce rôle de référent s'appuie non seulement sur les compétences de l'équipe des permanents de l'UIPP mais aussi sur le savoir-faire des collaborateurs de tous nos adhérents. Cette dynamique collective renforce notre légitimité à représenter tout un secteur.